

Sujet : [INTERNET] Enquête publique carrières de marbres St Lary Ariège

De :

Date : 25/02/2020 18:32

Pour : pref-utilite-publique@ariege.gouv.fr

Micheline Paumier

Bourdaous Autrech

09 800 St Lary

Madame, Monsieur,

Je souhaite participer à l'enquête publique concernant la réouverture éventuelle de la carrière de marbre SAS les quatre saisons de Rouech au Lieu dit "La Cabanasse" et "Goulau" par la société Plo.

Je suis en effet, indignée à l'idée qu'un tel projet puisse voir le jour à une époque où on nous invite fortement à respecter la planète car on connaît maintenant tous les méfaits sur l'environnement, d'un tel projet.

J'ai choisi de vivre une grande partie de l'année à Autrech, commune de Saint-Lary, car la nature alentours est encore tranquille, sauvage et intacte. Je souhaite que mes enfants et petits enfants puissent profiter de ces chemins forestiers vierges, non dévastés par une création de piste de 18 km qui va défigurer le paysage et polluer l'air avec des 32 tonnes, faisant l'aller et retour plusieurs fois par jour, plus les nuisances sonores des engins de chantier sur place, des journées entières, qui vont faire écho dans la montagne, perturber la faune, les troupeaux et les humains...

"Le sentier de découverte" attire les familles. Ces familles contribuent à faire vivre, en période de vacances hivernales et estivales les commerces de St Lary et autres petites communes ariégeoises. Elles ne fréquenteraient plus ces lieux encore relativement protégés si ils devenaient un grand chantier dévastateur.

Les routes sont très étroites, on a du mal à croiser une voiture, alors j'imagine mal des 32 tonnes sur ces petites routes. Ils défonceraient tout sur leur passage et obligerait pendant au moins un an les particuliers à reculer lorsqu'il les croisent, sur des centaines de mètres pour les laisser passer (j'ai déjà testé cela avec les camions chargés de grumes forestières de l'ONF et c'est très dangereux). On nous parle d'employés munis de Talky walky pour faire la circulation mais cela reste irréaliste vu le nombre de camions prévus, les

routes seraient obstruées trop souvent et trop longtemps et cela impacterait la circulation de tous les riverains des villages concernés.

Qui vérifiera, la bonne marche de toutes les bonnes intentions énoncées dans les engagements de l'entreprise sur une si longue durée ?

10 années d'exploitation apportant des nuisances générales dans un premier temps et reconductibles jusqu'à 30 ans me paraissent aberrantes. Une surveillance accrue du projet (par quels organismes ?) sur une si longue durée me paraît douteuse.

Les villages de St Lary et Rouech risqueront d' être bloqués vu qu'il n'y a qu'une seule route d'accès.

En cas d'urgence, pompiers, SAMU, que faire ?

Le pont de St Lary va-t-il supporter ces passages à répétition ? (32 tonnes multipliés par de nombreux camions par jour)

Les bas côtés des petites routes vont-ils résister à autant de pression ?

Quant à la future piste sur les cimes, **18 km de déforestation**, elle ne servirait qu'à l'entreprise et ses véhicules de chantier. Elle ne serait donc plus utilisable pour les particuliers. Il est fort dommageable de privilégier les avantages d'un petit nombre de personnes au détriment de la collectivité.

Ces travaux gigantesques ne correspondent pas du tout à l'esprit du territoire et surtout n'apporteraient aucun emploi aux habitants de St-Lary puisque l'Entreprise arriverait sur place avec ses propres équipes (sauf **1 personne** sur le Couserans ?..).

Donc à part des inconvénients, il n'y aurait aucune retombée positive pour la commune et ses habitants.

A l'heure où l'on constate que la déforestation en Amérique du Sud modifie et bouleverse le climat, perturbe la biodiversité et nuit à la survie de notre planète, je ne comprends pas pourquoi imiter et reproduire ce type de destruction.

Ce marbre de qualité serait destiné aux Emirats Arabes, à la Chine et donc engendrerait des déplacements longs et coûteux pour le luxe de certains, à l'heure où il faudrait ralentir les déplacements consommateurs de pétrole et pollueurs...

Je suis donc fermement opposée à ce projet pour de multiples raisons, dont celles énumérées si dessus après lecture du projet.

Je vous remercie par avance de prendre mes remarques en considération, de penser à la qualité de vie de tous les citoyens et vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Micheline Paumier